

**INFORMATION SUR CLAMOXYL® Injectable (Belgique / Luxembourg).  
Transfert des AMM de la spécialité Clamoxyl du Laboratoire GlaxoSmithKline aux  
Laboratoires DELBERT  
À l'attention des Médecins, Pharmaciens Hospitaliers, Pharmaciens d'Officines,  
Grossistes-Répartiteurs**

Paris, le 2 juillet 2021

Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les Laboratoires DELBERT sont les nouveaux exploitants des Autorisations de Mise sur le Marché de la spécialité CLAMOXYL® injectable, ceci suite à son rachat auprès du Laboratoire GlaxoSmithKline.

Ainsi, les Laboratoires DELBERT, par le biais de leur dépositaire Movianto France agissant pour ordre et pour compte, reprennent les activités de marché, de prises de commandes, de distribution et de facturation des spécialités suivantes :

- **CLAMOXYL 1 g**, Poudre pour solution injectable/pour perfusion (IM-IV) – boîte de 10 flacons - BE109417 (*Belgique*)
- **CLAMOXYL 1g**, Poudre pour solution injectable/pour perfusion (IM-IV) – boîte de 10 flacons – 0536191 (*Luxembourg*)

Toutes les présentations visées ci-dessus sont désormais disponibles soit auprès de notre dépositaire, ci-dessous :

**Movianto France**  
472 Rue du Rond d'Eau,  
45590 Saint-Cyr-en-Val

- **Par TELEPHONE** : +32 (0) 64 23 99 10
- **Par MAIL** : [cdeexportmovianto@esp-epl.com](mailto:cdeexportmovianto@esp-epl.com)
- **Pour toute réclamation** : [savexportmovianto@esp-epl.com](mailto:savexportmovianto@esp-epl.com)

Le stock actuel de CLAMOXYL® utilisant le conditionnement de GlaxoSmithKline sera écoulé pendant plusieurs mois jusqu'à son épuisement.

Toutes demandes de prix ou transfert de marchés hospitaliers sont à adresser à DELBERT :

- Par fax : +33 09 83 62 84 24
- Par mail : [hopital@start-hopda.fr](mailto:hopital@start-hopda.fr)

Pour toute question, notamment concernant la pharmacovigilance ou l'information médicale, vous pouvez nous contacter au numéro suivant : +33 (0)1 46 99 68 20.

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur [www.afmps.be](http://www.afmps.be)  
Pour plus d'informations sur les spécialités à base d'amoxicilline se reporter au Point d'information de l'AFMPS, accessible sur son site à l'adresse suivante : [www.afmps.be](http://www.afmps.be)

**Thierry HOFFMANN**  
Pharmacien Responsable